

**N° 2023/061**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 9  
Votants : 12

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le jeudi 30 novembre à 20 heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Raymond CHAPUY, Maire.**

**Etaient présents :** Sarah LEFRANC, Jean-Marc BELLEROCHE, Jean-Louis LICINI, Bruno OLIVIER, Denis COURT, Juan MORENILLA PEREZ, Sylvette PRADON, Jacques RIBOULET.

**Absents représentés :** Florelle MISSOUR par Raymond CHAPUY, Adeline MARTIN par Sarah LEFRANC, Pascale GOURJON par Denis COURT.

**Absent :** Chloé CALVIER, Bernard COUFFIN.

**Date de la convocation :** vendredi 24 novembre 2023

**Secrétaire :** Sarah LEFRANC

**Objet : Dénomination d'une voie privée**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Mme Monique SELLENS en date du 27 novembre 2023 qui sollicite une nomination de l'accès privé desservant les habitations situées au lieu-dit « Les Malins »,

Considérant :

- L'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la voie privée nouvelle desservant une partie du lieu-dit « Les malins » à partir de la rue des Vignerons, du nom de « impasse de la Royale »,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 12 voix pour, 0 voix contre et aucune abstention** :

- adopte la dénomination « impasse de la Royale ».

- charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment au SIIG et aux services de la Poste.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits  
Et ont signé les membres présents.

Le Maire, Raymond CHAPUY